

# VILLAGE DE POINTE-VERTE

## PROCÈS VERBAL

### RÉUNION ORDINAIRE

**Date :** le 27 juillet 2020  
**Heure :** 19 h  
**Endroit :** Salle Communautaire

---

#### 1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Normand Doiron, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 02.

#### 2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Normand Doiron – maire
- Brigitte Guitard – maire adjointe
- Maxime Lejeune – conseiller
- Roger Guitard – conseiller (à distance – au téléphone)
- Donna Landry-Haché – directrice/greffière

Était absent :

1. *TOUTES PRÉCAUTIONS PRISES ET TOUTES CONSIGNES SUIVIES EN RAISON DE LA COVID019*
2. *UNE LISTE DES PRÉSENCES DES GENS DU PUBLIC SERONT PRISES DANS LE CAS DE BESOIN DE CONTACT FUTUR.*

M. le maire, Normand Doiron, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

**Résolution : 59-20**

**Proposée par : Brigitte Guitard**

**Appuyée de : Maxime Lejeune**

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements qui suit :

- Point #9. Reporté à une date ultérieure.
- Pointe#16. c) iii) Reporté à une date ultérieure.
- AJOUTS :
  - Point #17. b) Huis clos
  - Point #17. c) Levée du huis clos
  - Point #18. a) Canadest

**Pour : 3**  
**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

#### 4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

## 5. Présentations diverses – Néant

## 6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

### a) Résolution - réunion ordinaire du 29 juin 2020

**Résolution : 60-20**

**Proposé par : Maxime Lejeune**

**Appuyé de : Roger Guitard**

Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 29 juin 2020 soit accepté tel que présenté.

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

## 7. Affaires découlant des procès-verbaux

- a) Le maire demande si l'ingénieur est revenu avec des estimés pour le plan quinquennal 2020.
  - La directrice générale informe le conseil que non et elle fera un suivi avec l'ingénieur (Boissonnault/McGraw) d'ici la fin de la semaine.
- b) Rue du Quai :
  - i. La directrice générale est demandée de créer une lettre afin d'inviter les citoyens sur la rue du Quai à une réunion d'information concernant les plans. La réunion sera tenue le 9 septembre 2020.

## 8. Rapport du maire

### a) Résolution – Rapport et dépenses du maire

**Résolution : 61-20**

**Proposé par : Maxime Lejeune**

**Appuyé de : Roger Guitard**

Que le rapport du maire ainsi que le compte rendu de ses dépenses mensuels du 28 juin au 26 juillet 2020 soient acceptés tel que présenté.

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

## 9. Finance

- a) Résolution – Transferts et investissements  
Ce point est reporté à une date ultérieure.

- b) Mises à jour et discussions – Nouveau garage municipal  
La directrice générale donne un compte rendu des nouvelles informations reçues de l'ingénieur (Boissonnault/McGraw) et de la recherche faite sur les garages dômes. Elle fera des mises à jour continues dès possible.

## 10. Travaux Publics / Transport / Environnement

- a) Évaluation de la rue Savoie (évaluation de l'ingénieur)  
Une mise à jour des travaux et dépenses requis sur la rue Savoie est présentée par la directrice générale; incluant les recommandations de l'ingénieur.

Donc, les travaux sur la rue Savoie feront partie intégrale des travaux sur la rue du Havre en raison de la distance très rapprochée et ce qui aura un effet positif sur la canalisation d'eau.

b) Rue de la Gare – Fossé

Il y a question de la canalisation d'eau qui remplit le fossé derrière les maisons du côté nord de la rue de la Gare.

Auparavant, il y avait un tuyau qui traversait du Parc Atlas et se vidait dans la tranchée derrière les maisons.

La directrice va en discuter en détails avec les travaux publics afin d'arriver à une conclusion de l'inclure dans le nettoyage de canalisation ou non. Si c'est le cas, il faudra créer des « Conventions de servitude » pour les citoyens impliqués.

c) Caméras de sécurité et système de carte électronique à l'Hôtel de Ville – mises à jour

Les fils et les caméras sont en place. Les caméras devraient être fonctionnelle dès le début août (5 caméras en tout).

Le nouveau système électronique (clés et non cartes) est maintenant fonctionnel. Une liste des personnes qui devront recevoir une clé a été créée cet après-midi.

## **11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro**

## **12. Affaires communautaires et tourisme**

- a) Cabanon – Déménagement complété le vendredi 24 juillet 2020

## **13. Urbanisme et aménagement**

- a) Rapports de construction – juin 2020

## **14. Affaires régionales**

- a) Discussion – Stratégie régionale de sauvetage côtier

Un peu plus de recherche sera effectuée. À présent, le conseil n'est pas en accord avec la stratégie présentée. Par contre, le conseil est d'accord que nous devons avoir un plan aide régional.

La directrice générale recevra d'autres directives à une date ultérieure. Aucune action

- b) Service de la collecte – Nouvelle caméra de surveillance – Placement prévu le vendredi 31 juillet 2020

## **15. Correspondance**

- a) Reçue : 2020-06-27 au 2020-07-24

## 16. Arrêtés et politiques municipaux

- a) Arrêté – Résolution – Arrêté 40-08-2020 au sujet des absences prolongées (1<sup>re</sup> lecture)

<b>Résolution : 62-20</b>	<b>Proposé par : Maxime Lejeune</b> <b>Appuyé de : Brigitte Guitard</b>
<p>Considérant que cet arrêté remplace et abroge les arrêtés suivants : <i>Arrêté no. 40-07-2018, 40-06-2018, 40-05-2012, 40-04-2012, 40-03-2010, 40-02-2009, 40-01-2005, 23, 31, 32, 35, 40-01-94, 40-01-96 et 40-05-2014</i> « Arrêté de la Municipalité de Pointe-Verte concernant la composition du conseil et les indemnités versés au maire et aux conseillers » ou tout arrêté municipal réglementant les questions précitées et devient en vigueur au moment de l'adoption en troisième lecture.</p> <p>Que l'Arrêté No. 40-08-2020 – Arrêté du Village de Pointe-Verte concernant « LES INDEMNITÉS À VERSER AU MAIRE ET AUX CONSEILLERS » soit accepté en <u>première lecture</u> tel que lu par son titre.</p> <p><b>PREMIÈRE LECTURE : le lundi 27 juillet 2020</b></p> <p><b>Pour : 3</b> <b>Contre : 0</b></p>	
<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>	

- b) Arrêté – Résolution – Arrêté 40-08-2020 au sujet des absences prolongées (2<sup>e</sup> lecture)

<b>Résolution : 63 -20</b>	<b>Proposé par : Brigitte Guitard</b> <b>Appuyé de : Roger Guitard</b>
<p>Considérant que cet arrêté remplace et abroge les arrêtés suivants : <i>Arrêté no. 40-07-2018, 40-06-2018, 40-05-2012, 40-04-2012, 40-03-2010, 40-02-2009, 40-01-2005, 23, 31, 32, 35, 40-01-94, 40-01-96 et 40-05-2014</i> « Arrêté de la Municipalité de Pointe-Verte concernant la composition du conseil et les indemnités versés au maire et aux conseillers » ou tout arrêté municipal réglementant les questions précitées et devient en vigueur au moment de l'adoption en troisième lecture.</p> <p>Que l'Arrêté No. 40-08-2020 – Arrêté du Village de Pointe-Verte concernant « LES INDEMNITÉS À VERSER AU MAIRE ET AUX CONSEILLERS » soit accepté en <u>deuxième lecture</u> tel que lu par son titre.</p> <p><b>DEUXIÈME LECTURE : le lundi 27 juillet 2020</b></p> <p><b>Pour : 3</b> <b>Contre : 0</b></p>	
<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>	

- c) Résolution – Adoption des nouvelles politiques :

- i. Politique : 15.A. Marques de sensibilités

<b>Résolution : 64-20</b>	<b>Proposé par : Maxime Lejeune</b> <b>Appuyé de : Roger Guitard</b>
<p>Que les membres du conseil adoptent la politique 15.A. concernant les « Marques de sensibilités » et qu'elle soit en vigueur dès le lundi 27 juillet 2020.</p> <p><b>Pour : 3</b> <b>Contre : 0</b></p>	
<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>	

- ii. Politique : 17.A. Reconnaissances – employés

**Résolution : 65-20**

**Proposé par : Brigitte Guitard**

**Appuyé de : Maxime Lejeune**

Que les membres du conseil adoptent la politique 17. A. concernant les « Reconnaissances aux employés » et qu'elle soit en vigueur dès le lundi 27 juillet 2020.

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

- iii. Politique : 20.A.AC – Mesures incitatives

Ce point est reporté à une date ultérieure

- iv. Politique : 4.D.DG – Ressources humaines

**Résolution : 66 -20**

**Proposé par : Maxime Lejeune**

**Appuyé de : Roger Guitard**

Que les membres du conseil adoptent les changements à la politique 4.D.DG concernant les « Ressources humaines » et qu'elle soit en vigueur dès le lundi 27 juillet 2020.

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

## **17. Ressources Humaines**

- a) Vacances – mises à jour

- b) Ressources Humaines

- i. Résolution – Huis clos

**Résolution : 67-20**

**Proposée par : Brigitte Guitard**

**Appuyée de : Maxime Lejeune**

Que ce point soit discuté à huis clos selon l'article 68 (1) de La Loi sur la gouvernance locale puisqu'il s'agit de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre les négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat;

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

- ii. Résolution – Levée du huis clos

**Résolution : 68-20**

**Proposée par : Brigitte Guitard**

**Appuyée de : Roger Guitard**

Que le huis clos soit levé.

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

**18. Affaires nouvelles**

a) Résolution – Canadest

**Résolution : 69-20**

**Proposé par : Maxime Lejeune**

**Appuyé de : Roger Guitard**

Que les membres du conseil ne renouvellent pas le contrat avec Canadest.

***Référence :***

*Contrat signé le 28 février 2019 pour une durée de 18 mois avec option de renouvellement. L'option se terminant le 28 août 2020.*

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

**19. Levée de la réunion**

**La prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 31 août 2020**

---

Normand Doiron, maire

---

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière